Décision 12-D-27 du 20 décembre 2012

relative à des pratiques relevées dans le secteur de la billetterie de spectacles

Posted on: 20 décembre 2012 | Secteur(s) :

ARTS ET CULTURE

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Injonction Pratique établie Sanctions pécuniaires
Procédure(s)	Transaction
Entreprise(s) concernée(s)	FNAC, France Billet, Ticketnet

Lire

le texte intégral de la décision
793.57 Ko

le communiqué de presse